

Maraîchinage et miguailage

Des rites amoureux auxquels on s'adonnait en Vendée avant le mariage dans les communautés paysannes. Dans son livre, *Amours d'autrefois*, Michel Gautier nous donne à entendre des témoignages sur ces coutumes admises sous l'Ancien Régime et jusqu'au milieu de notre siècle

Entretien Emmanuelle Daviet

Si je vous dis «maraîchinage» et vous demande une définition, vous hésitez, songez à l'étymologie (marais). Vous évoquez au hasard une embarcation plate ou une technique de pêche, bien loin du concept. Quoique... Il s'agit bien de s'embarquer dans une aventure où la pêche peut être délicieuse ! Ce thème est largement développé dans *Le Maraîchinage, Coutumes du Pays de Mont (Vendée)*, livre publié en 1906. L'auteur, Marcel

sa partenaire, qui lui rend instantanément la monnaie de sa pièce.» Maraîchinage après les vêpres, gestes rituels d'abordage, baisers sous le parapluie, à l'auberge, à l'occasion des foires et des marchés : la coutume s'épanouit dans diverses circonstances.

Une coutume qui passionne Michel Gautier, enseignant en français et représentant les langues d'oïl au Comité français du Bureau européen pour les langues moins répandues. Dans *Amours d'autrefois*, ce chercheur averti dresse un tableau de ces coutumes tombées en désuétude. Délitement de langues.



Carte postale du début du siècle, Coll. Cerdo-Métive, doc. J.-L. Le Quellec

Baudouin, veut parler en qualité de médecin hygiéniste avec un vocabulaire on ne peut plus scientifique.

Le maraîchinage, écrit-il, «consiste dans un accouplement bucco-lingual, effectué dans des conditions particulières». «Le jeune homme n'hésite pas à introduire sa langue dans les arcades dentaires, pas toujours très intactes, de

L'Actualité. – Contrairement à certaines idées reçues, les mœurs au début du siècle étaient extrêmement libres avant le mariage. Ainsi, une jeune fille pouvait avoir des fréquentations multiples sous le toit du domicile parental. D'où viennent ces pratiques ?

Michel Gautier. – Il s'agit d'une part d'un héritage des siècles antérieurs ; il y avait un enracinement très fort dans la coutume. D'autre part, ces pratiques correspondaient à un besoin : c'est ce que la communauté paysanne accordait comme liberté sexuelle avant le mariage.

Des témoignages émaillent votre ouvrage. Dans quel état d'esprit les personnes interrogées ont-elles évoqué leur amours passées ?

Dans un premier temps, il y a beaucoup de réserve. Les anciens commencent par dire qu'autrefois on était beaucoup plus sérieux. Ensuite ils ont à cœur de montrer qu'auparavant on n'était pas plus bête qu'aujourd'hui, que les jeunes ont les mêmes désirs quelle que soit l'époque.

Vous livrez les témoignages en poitevin-saintongeais. Quelle richesse supplémentaire cela apporte-t-il au livre ?

Très fréquemment le témoignage m'a été donné dans la langue régionale. Je l'ai donc restitué tel quel pour que le lecteur repère les subtilités de cette langue. Il est ensuite traduit pour être accessible à un large public.

Le premier témoignage écrit sur ces pratiques sexuelles est celui d'un homme d'église : Augustin Simonneau, curé de Saint-Urbain dans le marais et amateur de culture populaire.

C'est exact. Il explique la coutume du maraîchinage. Les garçons et les filles se fréquentent au cabaret, s'embrassent longuement et vont ensuite se cacher derrière les parapluies sur les chemins qui bordent les canaux. Le curé explique que personne n'est gêné de sa présence lorsqu'il passe par là. On continue à s'embrasser «à bouche que veux-tu».

Je livre également des témoignages de répressions. Certains maires ont voulu interdire la coutume en publiant des arrêtés contre la fréquentation des filles au cabaret. Il y a par exemple un arrêté qui stipule que le maraîchinage est interdit sur le territoire de la commune de Pâques à la Toussaint et de la Toussaint à Pâques. Il ne reste plus beaucoup de temps !

La répression d'origine civile se mêle au temps des fêtes religieuses. Quel regard l'Église a-t-elle porté sur ces pratiques ?

L'Église commence une répression du sexe à partir du concile de Trente. On réglemente les fiançailles, l'âge de la bonne du curé, on interdit aux prêtres d'aller au cabaret... Il y a une très grande crainte. Les mandements des évêques que j'ai consultés aux archives du diocèse de Luçon ont des considérations terribles sur la fréquentation des femmes. Il faut qu'elles restent très éloignées, et ce, même à une époque récente. Le regard de l'Église est très répressif. En Vendée, cette répression s'est mise en place après la guerre de 14-18.

En Vendée, ces rites diffèrent entre la plaine et le bocage. Au-delà de l'aspect fleur bleu qu'ils suggèrent, on constate qu'ils correspondent à de sordides stratégies économiques.

Absolument. Dans la plaine, les filles étaient chaperonnées pour aller au bal alors que dans le bocage elles s'y rendaient librement. La plaine était un pays de riches propriétaires où les filles étaient surveillées : il y avait des stratégies pa-

Le «migallajhe» : éclairage lexical

Le *migallajhe* est le *marâchinage* du *Bocage* selon l'expression du docteur Emile Boismoreau. Dans *Coutumes médicales et superstitions populaires du Bocage vendéen*, livre paru en 1911, le praticien se livre à une digression sur les pratiques sexuelles de la jeunesse locale. Il indique qu'il a rencontré dans le *Bocage* une coutume très semblable à celle du *Marais*. Avec toutefois une nuance de taille : les *Bocains* vont beaucoup plus loin que les *Maraîchins* ! «On ne se contente plus de marâchiner, c'est-à-dire de pratiquer le baiser intra-buccal prolongé, sur le bord du chemin, à l'abri du parapluie traditionnel. On *miguaille*, c'est-à-dire que

l'on introduit la main par le trou du cotillon du jupon, la *migallère*.»

Après cette évocation du livre de Emile Boismoreau, Michel Gautier ne nous fait pas languir davantage et détaille avec soin le *miguillage*. Il se consomme en plein air, dans les champs, le dimanche après vêpres, et même les soirs de retraite ou de mission.

L'acte sexuel est complet, mais les filles recommandent aux garçons de faire attention.

Plus précisément, les *migallères* désignent des ouvertures latérales du jupon qui donnent accès à deux poches *de debas* (de dessous) suspendues à une



Coll. Cerdo-Métive, doc. H. Nicolas

ceinture. Le mot est encore recueilli dans les années cinquante par le spécialiste du parler maraîchin, Lars-Owe Svenson, et on a tout lieu de penser que les jeunes *Maraîchines* et *Maraîchins* de 1900, non moins experts que leurs contemporains du *Bocage*, n'en ignoraient pas les différents usages.

Anecdote : une mère fait fabriquer un jupon pour sa fille ; la couturière demande : «De quelle dimension, la migallère ?» «Une bonne main d'homme», répond la mère.

Compréhensive.

Extrait d'*Amours d'autrefois*, Geste Editions, 288 p., 120 F

trimoniales. Les fréquentations n'étaient pas laissées au bon gré de la jeunesse. En revanche, dans le bocage, avec des modes de faire-valoir tels que le métayage ou le fermage, il n'y avait aucun enjeu économique pour les familles, on pouvait se marier selon son désir.

Ces coutumes s'épanouissaient dans un milieu très clos, celui de la paysannerie rurale. Telle- ment clos que si une fille tombait enceinte, le garçon était immédiatement retrouvé et le mariage conclu. D'ailleurs, en 1880, l'abbé Simonneau écrit que finalement la moralité y trouve son compte puisque les «choses» sont réparées par le saint sacrement du mariage. ■